

# Situation des relogements 1 an après le terme de l'ADL



<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

## Contexte de l'enquête

- Ménages dont le relogement ou le terme de l'ADL est intervenu entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2017
- Nombre de ménages concernés : 628
- Nombre de bailleurs sollicités : 30
- Taux de réponse de bailleurs : 50%
- Ménages pour lesquels une réponse a été obtenue 286 ménages, soit 46%
- Nombre de ménages relogés grâce à 1 protocole : 34 réponses parvenues sur 51 relogements : volume non significatif.



## Bilan de l'enquête

### Situation au 31 décembre 2018 (entre 12 et 18 mois après le relogement :

- Taux d'impayés de + de 3 mois : 6,99%
- Taux de référence comparatives pour trois bailleurs régionaux importants :

Sur l'ensemble des occupants du parc social, taux d'impayés de + de 3 mois : 11,41%; 8,30%; 5,02 %

- Taux de ménages en défaut d'assurance habitation sur l'année en cours : 17,13% (références comparatives sur l'ensemble du parc social 37%; 28,6%)
- Taux de ménages n'ayant pas répondu aux enquêtes OPS et SLS : 6,99%
- Taux de ménages ayant donné leur congé : 1,40%